

4ème journée cantonale «Je participe!» du 20 septembre 2019

Synthèse de la journée sur les droits de l'enfant dans la petite enfance



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'enfance et de la jeunesse SEJ
Jugendamt JA



Contenu

Introduction	3
Participation des enfants	4
Retour sur leur participation	4
Ateliers «Je participe!»	6
1. Bref retour sur les ateliers	7
Ateliers «WaldCafé»	8
2. Thématiques principales émergées des ateliers «WaldCafé»	8
2.1 Ressources supplémentaires.....	9
2.2 Collaboration et mise en réseau	9
2.3 Équité	9
2.4 Soutien à la parentalité	9
2.5 Espaces adaptés.....	10
2.6 Participation des enfants.....	10
2.7 Accessibilité.....	10
2.8 Rôle de l'Etat et des communes	10
2.9 Formation des professionnel-le-s.....	10
Perspectives	11

Introduction

Les journées cantonales précédentes ont toutes participé à l'établissement d'une stratégie et d'un plan d'action pour la politique enfance et jeunesse du canton de Fribourg. La 4^{ème} journée cantonale saisit l'opportunité des 30 ans de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant pour mettre en discussion ces droits, spécifiquement dans la petite enfance, et leur mise en œuvre dans le canton de Fribourg. Dans cette perspective, la journée a été organisée avec deux objectifs globaux. Sensibiliser les professionnel-le-s et les bénévoles responsables de l'encadrement des petits enfants à cette Convention en démontrant des moyens de la mettre en œuvre et initier les premières discussions en vue de la rédaction du futur concept cantonal d'encouragement précoce.

C'est dans le contexte non conventionnel du Bois de Moncor à Villars-sur-Glâne, que plus de 260 acteurs et actrices fribourgeois-e-s du domaine de la petite enfance se sont réunis afin de réfléchir ensemble à leurs propres pratiques et traiter de la mise en œuvre des droits de l'enfant dans celles-ci. Les enfants, principaux concernés de cette journée, ont eu une place importante dans le déroulement de celle-ci. Ils ont eu l'occasion de faire entendre leur voix et de démontrer tout leur savoir-faire. En présentant des projets auxquels ils ont pris part avec leurs camarades de classe, ils ont pu faire partager leurs opinions sur cette thématique qui les touche en premier lieu. Des moments en plénum ont permis d'informer et de sensibiliser les participant-e-s à la pertinence toujours actuelle de cette Convention et d'offrir un état des lieux de sa mise en œuvre dans le canton. Deux types d'ateliers ont été proposés. Tout d'abord, 22 ateliers «Je participe!» ont présenté des offres cantonales et extra-cantonales de communes, de crèches et d'organisations caractérisées par une approche basée sur les droits de l'enfant. Toutes représentaient des bonnes pratiques innovantes et simple d'implémentation de ces droits dans l'encadrement des plus jeunes enfants. Puis, en dernière partie de journée, les ateliers «WaldCafé» ont rassemblé les acteurs par secteur d'activité, afin que ces derniers réfléchissent et échangent sur la mise en œuvre des droits de l'enfant dans leur activité quotidienne et fournissent des premières pistes pour le futur concept cantonal d'encouragement précoce.

Le présent document sert de vue d'ensemble du déroulement de la journée. Découpé en trois parties, il fait un retour sur la participation des enfants, présente les principaux résultats de l'évaluation de la journée et expose les thématiques essentielles qui ont émergé des ateliers «WaldCafé».

Participation des enfants

Durant la journée, les enfants ont eu l'opportunité de participer sous différentes formes. Que ce soit dans l'organisation, l'animation ou la présentation de leur travail, les enfants ont été des acteurs centraux de la journée et ont une nouvelle fois démontré toute l'importance de leur participation.

Trois classes d'écoles primaires du canton de Fribourg ont présenté le fruit de leur projet réalisé en classe en amont de la journée sur la thématique des droits de l'enfant. Deux classes de 2H de l'école de Cormanon ont réalisé des dessins sur le droit le plus important pour eux. Ces dessins étaient disposés tout autour de la grande scène. Accompagnée d'une marionnettiste, une classe de 4H de l'école de la Neuville a présenté un spectacle de marottes intitulé «*Nous avons des droits*» durant lequel les élèves ont mis en scène ces droits qu'ils considéraient les plus importants. Des élèves de 8H ont lu des poèmes, des slams et des raps qu'ils avaient rédigés en classe. Ces prestations ont touché beaucoup de participant-e-s et appuyé sur la pertinence de ces droits au quotidien. Cette même classe a ensuite distribué à tous les participant-e-s une gazette des droits de l'enfant entièrement écrite et imaginée avec leurs enseignantes. Finalement, une dizaine jeunes de la Radio NRV du CO de la Veveyse ont rythmé les plénums et animé la journée avec beaucoup d'entrain et de bonne humeur. Durant la journée, ils ont réalisé des micro-trottoirs auprès des différents publics présents et immortalisé en images les moments qu'ils considéraient les plus importants. Vous pouvez admirer les différentes vidéos réalisées sur notre page internet consacrée à la 4^{ème} journée «Je participe!», dont celle de la participation des enfants sur la grande scène et le reportage final réalisé à partir des mini interviews.

La présentation de ces projets avait non seulement pour but de faire entendre la voix des enfants, mais également de présenter des exemples de projets réalistes et réalisables pouvant être menés dans les écoles. Aborder ces droits en classe contribue à sensibiliser les enfants à leur participation et un éveil à la défense de leurs droits.

La logistique a quant à elle été assurée par plus de vingt jeunes scouts fribourgeois qui ont aidé à la mise en place et au bon déroulement de la journée. La veille de la journée, les scouts ont participé à la mise en place du matériel et à l'aménagement des différentes zones de la forêt. Le jour-j, ils ont mis en place les différents ateliers et ont participé au bon déroulement des différents moments forts de la journée tels que le repas.

Retour sur leur participation

Grâce à la réalisation des différents projets et aux différentes discussions qui l'ont accompagnées, les enfants ont pu approfondir leurs connaissances sur la thématique des droits de l'enfant. Ainsi huit des dix thématiques principales de la Convention ont pu être abordées.

Suite à la journée et à leur participation, des questionnaires qualitatifs ont été envoyés aux enseignant-e-s et à leurs élèves ce qui leur a permis de faire part de leurs remarques quant à leur participation.

Les projets et discussions qui les ont accompagnés ont permis aux élèves d'approfondir leurs connaissances sur les droits de l'enfant. Pour d'autres, cela a été l'opportunité de les découvrir.

Concernant leur participation à la journée, la majorité des enfants ont grandement apprécié y participer et présenter le fruit de leur projet.

Les enseignantes relèvent que les élèves ont été motivés par le projet auquel ils ont tout de suite adhéré. Pour une classe, l'engouement autour du projet a été très positif et a permis de souder la classe. Pour deux enseignantes, aborder les droits de l'enfant a également été bénéfique pour elles, malgré leurs connaissances du sujet. *«J'ai été sensibilisée au fait que, parmi tous les droits, il y a celui des enfants à donner leur avis et être écoutés. Parfois on pense protéger les enfants ou choisir pour eux des environnements ou des aides qui en fait ne leur conviennent pas ou dont ils n'ont pas besoin. Nous croyons écouter les enfants, mais notre écoute est trop influencée par ce que nous croyons bien pour eux»*. La principale difficulté relevée concerne la courte durée de préparation due à la date très proche du début de l'année. La mise en place du projet a été plus difficile pour les élèves de 2H. En effet, la thématique complexe, associée à la période de début d'année et à un grand nombre d'élèves allophones n'a pas facilité la réalisation du projet.

Une synthèse plus détaillée de la participation des enfants et de la mise en place de chaque projet illustré par des photos se trouve sur notre site internet.

Ateliers «Je participe!»

Les 22 ateliers participatifs et ludiques étaient organisés autour de cinq thématiques principales: la santé et l'environnement proche de l'enfant, la diversité, l'apprentissage et l'éducation, la qualité des liens et des relations ainsi que le jeu libre et les loisirs. Ces ateliers présentaient des exemples de bonnes pratiques dans le domaine de l'encouragement précoce caractérisés par une approche basée sur les droits de l'enfants et centrés sur l'enfant. Chaque atelier visait à sensibiliser les participant-e-s à reconnaître l'enfant comme sujet porteur de droits ainsi qu'à leur participation active à la promotion, protection et surveillance de ces mêmes droits.

Afin de montrer les diverses possibilités d'action et d'application des droits de l'enfant dans la petite enfance, chaque animateur-riche d'atelier présentait des bonnes pratiques pour mettre en œuvre les droits de l'enfant ainsi que la méthode pédagogique nécessaire à leur concrétisation. Les ateliers ont aussi laissé un temps d'échange aux participant-e-s afin de réagir, de faire part de leurs questionnements et de partager leurs expériences respectives.

Afin de former des groupes hétérogènes et de favoriser l'émergence de réflexions transversales et interdisciplinaires, chaque participant-e a pris part à cinq ateliers tirés au hasard à son arrivée. Les participant-e-s ont ainsi été amenés à prendre part à des ateliers qui étaient peut-être éloignés, ou au contraire proches, de leur domaine d'expertise. Tous les parcours proposés permettaient à chacun de se familiariser avec au minimum un exemple concret permettant de soutenir l'enfant au quotidien dans l'exercice de ses droits pour chaque objectif principal du plan d'action «Je participe!»¹.

Ateliers «Je participe!»

1. «Je vois ce que tu ne vois pas» par [Dis-le avec tes mains](#)
2. «Citoyen-ne-s en herbe: on pousse ensemble!» par les Ecole primaires CaP Nord et cercle scolaire d'Avry-sur-Matran
3. «J'apprends à lire dans ma langue maternelle» par [LivREchange – Bibliothèque interculturelle](#)
4. «Découvrir de nouvelles activités de loisirs out près de chez soi» par l'Association cantonale [FriTime](#)
5. «Je peux le faire tout seul» par [A l'aire libre – Waldkinder](#)
6. «Jeu et participation: vision pour une ville jouable» par [Pro Juventute suisse](#)
7. «Qui décide à la maison?» par [l'Association pour l'Education familiale](#)
8. «Moi et mon environnement» par [l'Association Ville et tête](#) en collaboration avec l'Association Reliefs
9. «Au magasin des tentations: «J'peux l'avoir?!» par l'action éducative en milieu ouvert (AEMO) de la [Fondation Transit](#)
10. «Le bois de mon corps» par [L'Association Education familiale](#)
11. «Faire par soi-même rend fort!» par [le Service éducatif itinérant](#)
12. «Jouer ou pas, c'est moi qui décide!» par la crèche [L'Arche des enfants](#)
13. «Marionnettons-nous!» par [l'Association Racont'art de Rire](#)
14. «Le jeu, source de vie» par la crèche [Kita Konfetti](#)
15. «Mère (parents)-bébé: pour bien démarrer ensemble. Brève analyse des besoins fondamentaux», par une [sage-femme indépendante du canton de Fribourg](#) et une éducatrice spécialisée en périnatalité

¹ La politique globale, l'éducation globale, la participation et la citoyenneté, et le cadre de vie épanouissant sont les quatre objectifs principaux autour desquels est organisé le [Plan d'action «Je participe!» 2018-2021](#) du canton de Fribourg.

Ateliers «Je participe!»

16. «Tilou, un lieu de rencontre pour parent(s) ou accompagnant-e-s et enfant» par l'Esace parents-enfants de Villars-sur-Glâne
 17. «Grandir et apprendre avec la nature» par la Fondation Silviva
 18. «Bien grandir, c'est pour la vie!» par la Croix-Rouge fribourgeoise
 19. «Allô, maman, bobo! ou lorsque les mamans s'entraident» par l'Association romande des Supermamans
 20. «J'ai un mot à dire» par Pousses Urbaines
 21. «Il faut un village pour éduquer un enfant» par le Programme Primokiz2 de la Fondation Jacobs et de la Fondation Roger Federer
 22. «Dehors, cette place de jeu infinie», par le Pôle d'été – Spielplatz der Generationen
-

1. Bref retour sur les ateliers

Des questionnaires qualitatifs ont été envoyés *a posteriori* à l'ensemble des participant-e-s et animateur-ric-e-s des ateliers «Je participe!». L'analyse des évaluations montre que 80% des sondés ont été très satisfaits du lieu et du cadre de la journée. Les organisateur-ric-e-s sont ravis du résultat car le choix du lieu était un des grands défis de cette 4^{ème} édition qui voulait sortir du cadre, faire changer la perspective et réaliser une journée qui sorte des ordinaires journées de colloque. Cela a demandé un grand effort logistique qui a été à la hauteur puisque la totalité des participant-e-s a été satisfait par l'organisation de la journée.

Le contenu des différentes parties de la journée a satisfait les participant-e-s à près de 75%. La variété des thèmes traités et la richesse des échanges ont grandement participé à ce résultat très positif.

Si la journée a été une réussite dans son ensemble, certains points critiques sont cependant à relever. Tout d'abord, contenu du lieu, il fallait tout de même s'équiper de manière à passer les premiers instants frisquets en forêt, ce que tout le monde n'avait pas fait. De plus, il est intéressant de constater que plusieurs personnes auraient souhaité des temps d'échange plus longs lors des ateliers. Ce souhait met évidence un besoin pour les professionnels de se rencontrer et d'échanger sur les différentes thématiques. La méthode d'attribution des ateliers n'a pas contenté tout le monde. Certain-e-s participant-e-s n'ont pas joué le jeu et compris le but du brassage des profils ce qui a eu pour conséquence de former des groupes très nombreux alors que d'autres étaient formés de moins de cinq personnes. Une meilleure explication des choix réalisés en amont de la journée aurait permis d'éviter ce genre de situation.

Finalement, de manière générale la journée a répondu aux attentes de plus de 75% des participant-e-s et des animateur-ric-e-s de la journée. L'équipe chargée de son organisation a tiré des conclusions très positives des efforts fournis bien qu'après coup, au vue des ressources à disposition, l'événement était peut-être trop important. Malgré tout, les retours très positifs et la volonté d'organiser des événements qui sortent des cadres ordinaires motiveront le BPEJ à renouveler ce type de journée.



Ateliers «WaldCafé»

En fin de journée, les ateliers «WaldCafé» réunissaient les participant-e-s des 12 secteurs d'activité présents, afin de poursuivre les réflexions et échanges formulés durant les plénums et les ateliers précédents. Cette approche visait à permettre des réflexions ciblées sur des pratiques partagées et la formulation de propositions concrètes quant à la mise en œuvre des droits de l'enfant dans leur secteur d'action respectif.

Groupe de travail

1. Etat de Fribourg	7. Groupes de jeu et maternelles
2. Communes	8. Organisations de jeunesse
3. Ecoles	9. Protection de l'enfance
4. Crèches	10. Soutien à la parentalité
5. Accueils extrascolaires	11. Santé
6. Accueil familial de jour	12. Animation socioculturelle

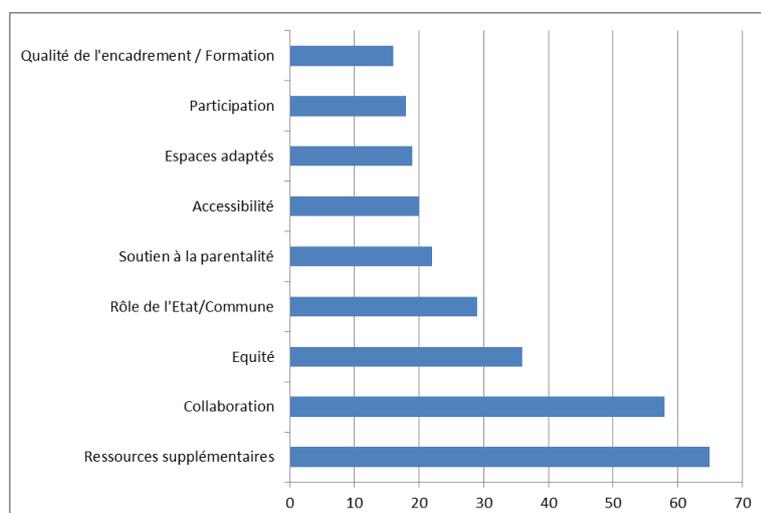
Chaque groupe a répondu de manière écrite à trois questions. Les réponses formulées ont ensuite été récoltées en vue d'une analyse plus précise.

2. Thématiques principales émergées des ateliers «WaldCafé»

L'analyse des réponses transmises lors des ateliers «WaldCafé» a pour but d'identifier les éléments prégnants qui vont être pris en compte dans l'élaboration du futur concept cantonal d'encouragement précoce.

Sur la base des données récoltées, des analyses catégorielles ont permis de mettre en évidence neuf thèmes principaux que les différents secteurs souhaitent voir apparaître dans le futur concept cantonal d'encouragement précoce. Ces résultats serviront de bases pour les réflexions menées au sein de la plateforme interdirectionnelle d'encouragement précoce de l'Etat de Fribourg dans le processus de développement de ce concept.

Graphique 1: thèmes extraits des questionnaires effectués lors des WaldCafés par ordre prioritaire



2.1 Ressources supplémentaires

Tous les secteurs confondus mettent en évidence la nécessité de ressources supplémentaires. Celles-ci se déclinent sous plusieurs formes, cependant c'est le besoin de ressources financières supplémentaires qui revient le plus régulièrement. Tous les secteurs s'accordent à dire qu'elles sont essentielles afin de répondre aux exigences légales et de pérenniser l'offre existante. De plus, ces ressources sont centrales dans l'acquisition des autres ressources mentionnées. Elles permettent d'améliorer les conditions de travail des professionnels en offrant des salaires plus élevés notamment dans les milieux des crèches et des accueils extrascolaires. De plus grandes ressources financières permettraient également, selon les acteurs, d'offrir un plus large panel d'offres gratuites et d'accroître ainsi l'accessibilité. Finalement, les secteurs mettent également en évidence le besoin de plus de temps, de ressources humaines supplémentaires ainsi que la mise en place de formations pour les intervenant-e-s et responsables des milieux d'accueil. Dans cette perspective, un soutien plus important du canton aux communes semble nécessaire.

2.2 Collaboration et mise en réseau

Les différents groupes de discussion relèvent l'importance de développer le travail en réseau des professionnels au sein d'un même secteur d'activité et ainsi qu'entre les différents secteurs afin de permettre une plus grande cohérence dans le soutien et la prise en charge des enfants et de leur famille. Ces collaborations semblent non seulement importantes entre professionnels du domaine de la petite enfance, mais également de manière plus large entre les communes, et entre les communes et le canton. La mise en place de plateformes d'échanges et de groupes de travail interdisciplinaires sont relevés comme des moyens d'y parvenir. Le but étant de fournir un travail plus efficace et mieux adapté, par la construction collective de solution pertinente. Pour de nombreux participants, un soutien méthodologique de l'Etat doit soutenir sa réalisation.

2.3 Équité

L'équité est nommée comme un point central de l'encouragement précoce. Ce sont surtout les notions d'inclusion et d'intégration des enfants dans tous les secteurs y compris les milieux d'accueil qui sont au centre des discussions. La prise en compte des besoins individuels et un soutien adapté à chaque enfant y compris les enfants en situation de handicap permettrait d'améliorer l'équité. Pour plusieurs secteurs de la petite enfance, il est essentiel de favoriser l'égalité des chances dès les premiers moments de la vie et de lutter contre toutes formes de discrimination. Un accès facilité et gratuit et une prise en charge adaptée aux besoins de chaque situation sont parmi les moyens proposés pour plus d'égalité de traitement.

2.4 Soutien à la parentalité

Les participants semblent convaincus de l'importance de soutenir davantage les parents dans leurs compétences éducatives. Les tenir informés des offres existantes, leur offrir des moments et des lieux de rencontres entre parents, entre parents et professionnels, et entre parents et enfants ainsi qu'un suivi sur le plus long terme sont au cœur des solutions proposées. Pour les participants, ce soutien devrait avoir lieu déjà avant la naissance en préparant au mieux son arrivée et après l'accouchement avec une importance particulière donnée aux 1000 premiers jours. Le soutien aux parents doit également se poursuivre sur le long terme. En d'autres termes, pour les différents secteurs il est nécessaire de poursuivre le développement d'offres accessibles en soutien pédagogique afin que les parents soient équipés au mieux dans leur relation avec leur enfant et puissent faire leurs propres choix de manière éclairée.

2.5 Espaces adaptés

Les différents secteurs semblent également accorder une importance particulière à la mise en place d'espaces adaptés à la petite enfance et aux familles. Pour les acteurs de la petite enfance, il est important d'envisager, les lieux d'accueil des enfants comme des lieux inclusifs et ouverts. De plus, ceux-ci devraient être conçus pour permettre la rencontre et les échanges entre les enfants, mais également entre parents. La mise en place d'espaces adaptés et accessibles à tous les enfants en bas âge est considéré contribuer à leur bon développement physique et psychique. Toujours selon les réponses des participants, ces lieux doivent, dans la mesure du possible, être pensés avec un accès à l'extérieur et la nature.

2.6 Participation des enfants

La participation des enfants est pour beaucoup de secteurs d'activité un point essentiel dans les discussions relatives à l'encouragement précoce. Afin de favoriser cette participation, les participants à la journée ont mis l'accent sur l'importance pour les enfants de pouvoir exprimer librement leurs émotions et leurs opinions et d'avoir des opportunités de le faire. L'adulte est considéré comme un acteur essentiel dans la réalisation de la participation des enfants. Dans cette perspective, l'éducation à la parentalité doit notamment permettre d'encourager les parents à soutenir l'enfant dans cette démarche et à l'investir dans les décisions qui le concernent.

2.7 Accessibilité

L'accessibilité aux offres existantes à une plus large partie de la population est un point important pour de nombreux secteurs. Celle-ci est souvent associée aux offres bas-seuil et à leur gratuité. Pour les différents acteurs il est également important que l'offre proposée soit évolutive et s'adapte en continu aux besoins de la population, notamment à travers la flexibilisation des horaires. La diffusion de l'information, à travers la création de catalogues d'offres, est notamment envisagée comment un moyen d'atteindre un plus grand nombre de familles. La thématique de l'accessibilité est également souvent associée à celle de l'équité et de l'égalité des chances par les participants.

2.8 Rôle de l'Etat et des communes

Les participants estiment que la mise en place d'une politique de la petite enfance plus équitable et plus inclusive demande un soutien de la part de l'état et des communes. Comme cité précédemment, le soutien financier des structures dédiées aux enfants en bas âge et à leur famille est au cœur des besoins invoqués par les différents acteurs concernés. De plus, afin de soutenir la collaboration entre les structures et les différents services, un soutien méthodologique aux communes permettrait d'uniformiser les pratiques et d'étendre l'offre proposée. La définition d'un cadre et de lignes de conduite au niveau cantonal est relevé comme un point essentiel dans la mise en œuvre de ces différentes collaborations.

2.9 Formation des professionnel-le-s

La qualité de l'encouragement précoce des enfants est tributaire de la formation des professionnel-le-s. C'est pourquoi il est nécessaire d'assurer une formation de haute qualité qui permette d'avoir une vision commune et une même base de connaissances, de compétences et de pratiques. De plus, il est favorable de poursuivre sa formation par des suivis continus.

Perspectives

Nous retenons particulièrement les nombreux échanges qui ont émergé des discussions tout au long de la journée. En effet, ces journées représentent des occasions privilégiées d'échanger librement et de croiser les regards de façon interdisciplinaire sur une thématique commune, celle du respect et de la mise en valeur des droits de l'enfant dans la petite enfance. Les prises de paroles en plénum, les ateliers et également les moments plus informels tels que le repas de midi ont contribué à créer des moments de partage, des rencontres qui se sont suivies par de nombreuses discussions constructives. Ces nombreuses discussions nous font prendre conscience du besoin de rencontre, de collaboration et de réseautage entre les différents acteurs.

Les enfants, personnes concernées en premier lieu par cette thématique, ont eu leur mot à dire en parlant de leur condition d'enfants en Suisse. Ils ont interpellé les professionnel-le-s et leurs ont fait part de leur vision des droits de l'enfant et des conditions dans lesquelles ils veulent grandir, dans le canton de Fribourg. Notre rôle d'adultes est maintenant de se questionner sur la manière dont nous allons prendre en compte leurs avis afin de donner de la valeur à leur parole.

Les professionnel-le-s de tous secteurs ont eu l'opportunité de faire part de propositions concrètes pour les acteurs responsables d'un plan d'action du domaine. L'accessibilité à moindres coûts, la collaboration intra et interdisciplinaire et la nécessité de ressources, financières et humaines, supplémentaires, la participation, l'équité et la formation des encadrant-e-s semblent être au cœur des besoins exprimés par l'ensemble des personnes présentes.

Tous ces échanges ainsi que les données récoltées lors des WaldCafés constituent une base de travail pour les réseaux professionnels responsables de la mise en place d'un plan d'action dans le domaine de la petite enfance et de la rédaction du concept cantonal d'encouragement précoce. Au final, cette journée a permis de rappeler à toutes les personnes présentes la pertinence toujours actuelle des droits de l'enfant et l'importance des premières années de la vie des enfants pour favoriser une égalité des chances et une société juste et inclusive.

Main dans la main, nous travaillons pour le monde de demain.



Service de l'enfance et de la jeunesse SEJ
Bureau de promotion des enfants et des jeunes BPEJ
Bd de Pérolles 24, Case postale, 1701 Fribourg
T + 41 (0)26 305 15 30
www.fr.ch/enfance-jeunesse

Septembre 2020